



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article446>

Tract du cercle de Montpellier pour commémorer le 4 août 1789

- Cercles locaux - Montpellier Villeneuve (34) -



Date de mise en ligne : lundi 25 juillet 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le 4 août 1789, les États généraux, devenus Assemblée Constituante depuis le 7 juillet, décidaient et votaient l'abolition des privilèges. En ce moment où on les voit réapparaître, le cercle de Montpellier lance l'appel ci-dessous. Ce texte trouve écho, par ailleurs, au texte lancé par des citoyens et amis d'Embrun (Hautes Alpes). Nous le reproduisons donc aussi ci-dessous. Ces deux textes peuvent aussi servir de base à des tracts locaux.

Le peuple de France se révolte pour ses droits, DANS LA NUIT DU 4 AOÛT, l'assemblée constituante vote l'abolition des privilèges.

EN CE JOUR du 4 août 2011

Appel est lancé aux citoyennes & citoyens, aux indignés, aux révoltés aux laissés pour compte d'un système qui a usurpé la souveraineté du peuple, qui endette l'économie nationale auprès des banques qui dictent leur politique à la patrie au détriment de notre modèle social.

Parce que :

- Le lien est rompu entre les citoyens et leurs représentants.
- Des élections ont lieu régulièrement mais les citoyens n'ont pas prise sur la marche des choses.
- Des institutions et un mode de scrutin élitiste empêche l'émergence de nouveaux partis.
- La séparation des pouvoirs est bafouée.
- Les institutions actuelles et les responsables à leur tête ont été incapables de protéger la population des effets de la crise économique et sociale.
- La vie civique n'existe plus, le peuple ne peut pas exercer sa souveraineté.
- Les dernières révisions constitutionnelles ont été décidées par les grands partis politiques et le chef de l'État sans consultation des électeurs.
- Une assemblée Constituante, instruite des doléances des citoyens, a pour mission de redéfinir les institutions et les règles du jeu politique de manière ouverte publique et transparente. Le peuple aura ensuite à se prononcer par référendum.
- L'élection d'une Assemblée Constituante au suffrage universel direct permettra aux citoyens de choisir les représentants en fonction de leurs idées sur les institutions et les nouvelles règles du jeu politique.
- Les collaborations internationales construites depuis la dernière guerre mondiale ne répondent plus aux problèmes du peuple, elles les aggravent.

Mobilisons nous avec les cercles Républicains, dans l'ordre, déterminés, responsables et résolus, jusqu'à ce qu'une assemblée constituante soit élue au suffrage universel direct.

Texte des citoyens d'Embrun

APPEL À UN RASSEMBLEMENT DES CITOYENNES ET DES CITOYENS HAUT-ALPINS À EMBRUN LE JEUDI 4 AOÛT 2011

« Le but de la société est le bonheur commun. Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles. »

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

(Articles 1^{ier} et 35 de la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » proclamée au fronton de la Constitution française du 24 juin 1793, dite « Constitution de l'An I » ou « Constitution Montagnarde ».)

Le 18 juin 2011, nous lançons un « APPEL À NOUS RASSEMBLER » le 14 juillet 2011 sur la place publique de nos villes, bourgs et villages pour exiger la réunion d'une Assemblée Constituante du Peuple Souverain ainsi que la proclamation d'une « Démocratie directe, libre, égalitaire, fraternelle et émancipatrice des citoyennes et des citoyens. »

À cette date, à Embrun, quelques unes et quelques uns de nos concitoyennes et concitoyens répondaient alors à cet appel et se retrouvaient, à 18h30, au Jardin de l'Archevêché, au pied du mémorial dédié à l'homme politique et poète, Clovis Hugues.

Nous avons décidé tous ensemble ce jour-là d'APPELER à un nouveau RASSEMBLEMENT des Haut-Alpins, chacune et chacun sur son lieu de vie respectif et, à Embrun, derechef au Jardin de l'Archevêché, à partir de 18 heures 30, le 4 Août 2011, pour commémorer la « Nuit du 4 Août 1789 », durant laquelle les Élus du Peuple, réunis en Assemblée Constituante, décidèrent de l'Abolition de tous les privilèges d'Ancien Régime dont l'ordre monarchique avait été renversé par les « sujets de Sa Majesté », devenus des citoyens !

Nous réitérerons ainsi l'espoir nourri par notre APPEL, d'un débat, d'une délibération et de la résolution que soit élue et réunie une Assemblée Constituante Souveraine du Peuple qui élaborera un Projet politique, économique et social soumis ensuite et à nouveau au suffrage universel de nos compatriotes.

Notre démarche rejoint celle de nombreux autres cercles et comités locaux réunissant des citoyennes et citoyens rassemblés chacune et chacun en leur propre cité, qui ont décidé de s'unir pour appeler aussi à la Convocation d'une Assemblée Constituante Souveraine !
